mais nus. Deux chevaux qui ont rompu leur longe et le chien de garde se sont également sauvés. Tout le reste est consumé. On ignore la cause du sinistre. Il y a assurance.

SOISSONS. — Un fait, qui n'est pas sans précédent, vient de se passer dans la ville de Soissons, dit le *Progrès de l'Aisne*.

Une femme, habitant près de la Carrière-Levesque, amenait hier dans une charette son mari à l'Hôtel-Dieu. A l'arrivée, on constata que le malade était mort. Questionnée sur l'affection qu'avait eue son mari, cette femme balbutia quelques vagues réponses : puis elle avoua enfin que son mari avait cessé de vivre lorsqu'elle l'avait mis dans sa charrette.

HOUDAIN. — Le 21 courant, Jules Dutrier, âgé de 30 ans, ex-facteur, demeurant à Beugin, a comparu devant le tribunal correctionnel de Béthune pour avoir, depuis moins de six mois, commis de nombreux abus de confiance et escroqueries.

Il s'attribuait des sommes qui lui étaient confiées pour remettre ou les convertir en mandats-postes ; ou bien se disant mensongèrement chargé par telle personne, auprès de telle autre, d'emprunter pour elle de l'argent, ce qui était également faux. Puis, pendant qu'une instruction était dirigée contre lui, il se tira un coup de pistolet dans la poitrine, alarmant ainsi toute la population et prétendant qu'il avait été attaqué par un malfaiteur.

On affirme que sa conduite été déjà connue de l'autorité depuis plusieurs jours, quand il a quitté son emploi.

AVESNES. — Les deux femmes de Beaufort, inculpées d'avortement et de complicité, ont été amenées à Avesnes et écrouées en la maison d'arrêt.

Les magistrats du parquet, accompagnées du docteur Mouronval, se sont transportés à Beaufort pour y ouvrir une instruction au sujet de cet avortement.

HAUBOURDIN. — Lundi vers midi, par suite de l'échauffement d'un coussinet, un commencement d'incendie s'est déclaré à Haubourdin dans la filature de M. Colombier. Les secours sont arrivés aussitôt, de sorte que les dégâts sont insignifiants.

BERSÉE.—On se rappelle la terrible explosion qui s'est produite le 8 janvier, à Bersée, dans l'établissement de M Lepeuple. Nous sommes heureux d'apprendre que l'état de Mme Lepeuple, qui avait été grièvement blessée à la tête, s'est sensiblement amélioré. Le médecin, chargé de lui prodiguer ses soins, croit à une guérison prochaine.

LUMBRES. — M. Warin, instituteur à Dohem, a organisé dans son école une petite armée de destructeurs d'insectes nuisibles, en même temps qu'une société protectrice des oiseaux insectivores. Ses écoliers ont détruit l'année dernière 35 guêpiers, 30,000 hannetons et une quantité innombrable de chenilles, chrysalides et bagues d'œufs. Voilà un exemple à suivre.

EPHEMERIDES ROUBAISIENNES

14 Janvier 1866. — Une intéressante cérémonie avait lieu ce jour là, à l'église Notre-Dame. *L'Union chorale* faisait bénir sa bannière due à la générosité de M. Jules Brame. La société a fait entendre deux chœurs qui ont été parfaitement exécutés : *O Salutaris* et *Dieu le Veut*.

15 Janvier 1742. — Les gens de loi de Roubaix passent adjudication, au prix de 22,875 florins, de la construction de l'Hospice dans la rue Dorée qui a retenu depuis le nom de rue de l'Hospice. (Th. Leuridan. *Histoire de Roubaix*, t. II, p. 318.)

15 Janvier 1758.— Ordonnance de l'intendant de Flandre relative aux déchets ou pluquins de laine, et accord des fabricants de Roubaix pour l'exécution de cette ordonnance : ils promettent de s'y conformer en tous points ; — il leur sera loisible de donner à leurs ouvriers, en récompense de leur fidélité, la valeur du déchet qu'ils rapporteront ; — ils ne pourront vendre lesdits déchets ailleurs qu'au bureau de l'égarderie ; — ils seront cependant libres de les garder pour leur usage particulier ; — les personnes préposées par le magistrat pour vendre les déchets délivreront aux acheteurs des billets imprimés à chaque expédition, et ceux qui, trouvés garnis de pluquins ou piennes, ne pourraient représenter le billet d'expédition seraient passibles des peines portées par l'ordonnance. (Registre de la manufacture, f°. 146.)

16 Janvier 1226. (V. S.) —Hugues de Roubaix est témoin d'un acte par lequel Hellin de Mortagne déclare que Bernard d'Escamaing, chevalier, a vendu à l'abbaye de Beaupré tout un fief de Mortagne. (Archives départementales du Nord, fonds de l'abbaye de Loos, n° 88. Original.

16 Janvier 1727. — Arrêt du parlement de Douai sur procès soutenu par les manufacturiers de Roubaix contre les Bourgeteur et Sayetteurs de Lille, qui prétendaient imposer un droit de 6 patars au lieu de trois sur chaque pièce d'étoffe mesurant plus de 50 aunes et portée à Lille pour y être apprêtée. — L'arrêt met les parties hors de cour et la renvoie par devant Sa Majesté pour avoir un règlement fixe et certain. (Th. Leuridan. *Inventaire des Archives communales*, H H, 21.)

Etat-Civil de Roubaix. —

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 27 janvier— Angèle Liénard, rue Daubenton, 112. —Marthe Scorssery, rue du Curoir, 18. — Marie Desbarbieux, rue de Lannoy, maison Dufermont, 166. —Georges Dewitte, rue du Tilleul, maison Ghestomne. — Charles Rasson, rue du Pile, maison Dhalluin. — Auguste Mascart, rue du Moulin, 97. — Palmyre Dubrœucq, rue de l'Hommelet, cour Wille, 10. — Noémie Blondel, rue d'Arcole, maison Delmotte. — Henri Turpin, rue d'Hem, cour Piat, 3. — Henri Catteaux, rue Jacquart, 62. — Charles Mahieu, Grande-Rue, cour Lefebvre, 8. — Charles Ruscart, rue Turgot, 68. — Adèle Mercier, au Petit-Beaumont, cité Loridan, 9.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 27 janvier. — Désiré Ponscèle, 7 ans, rue St-Jean, 59. —Masseus, présenté sans vie, rue de la Promenade, fort Cavrois, 8. — Julien Debaveye, 5 jours, aux 3 Ponts, fort Watteau, 153. — Adolphe Gillis, 1 an, rue de Rome. — Aristide Liagre, 6 ans, rue des Ogiers, cour Duverger, 7.— Joséphine Wilfart, 70 ans, ménagère, rue du Fontenoy, cour Liagre, 2. — Alfred Ghys, 5 ans, rue de Blanchemaille, cour Joie, 5. — Philomène Vandenhaute, 19 ans, bobineuse, rue Beaurewaert, 84. — Esther Colin, 1 an, rue de la Chaussée, 8. — Adolphe Deketele, 47 ans, tisserand, Hôtel-Dieu. — Lucie Cramé, 76 ans, ménagère, rue du Grand-Chemin, cour Baes. — — Louis Couturiaux, 11 mois, rue Jacquart, cour Brunfaut, 5. — Hermance Catoire, 28 ans, bobineuse, rue du Tilleul, 92. — Sophie Pecqueur, 38 ans, rue Sébastopol, 34.

PUBLICATIONS DE MARIAGES DU 25 JANVIER.— Théophile Vanderbeke, 29 ans, tisserand, et Marie Martin, 27 ans, cuisinière. — Charles Tibergein, 40 ans, monteur de chaînes, et Thérèse Corbé, 33 ans, tisserande. — Richard Balcaen, 25 ans, tisserand, et Rosalie Geeroms, 25 ans, tisserande. —Emile Halfinaerteu, 26 ans, menuisier, et Marie Philippron, 26 ans, servante. — Constantin Deman, 27 ans, employé de commerce, et Léonie Werbrouck, 23 ans, tailleuse. — Jules Delporte, 26 ans, mécanicien, et Elisa Ridel, 27 ans, bobineuse.—Jean-Baptiste Herman, 36 ans, charcutier, et Sidonie Delneste, 33 ans, savonnière. —Louis Bertus, 31 ans, épicier, et Rosine Leroy, 33 ans, piqurière. — Henri Roussel, 32 ans, tisserand, et Henriette Coquet, 21 ans, bobineuse. —Paul Jorion, 29 ans, ourdisseur, et Coralie Monnier, 27 ans, repasseuse — Nicolas Bargeron, 25 ans, débourreur, et Amélie Desplechin, 27 ans, soigneuse. — Pierre Sartorius, 33 ans, négociant, et Emma Blanpain, 19 ans, propriétaire. — Victor Glorieux, 26 ans, fabricant, et Marie Dutemple, 23 ans, sans profession. — Louis Benjamin, 36 ans, négociant, et Jeanne Delcourt, 20 ans, sans profession. — Louis Toussaint, 29 ans, chauffeur, et Joséphine Verbaudringhien, 25 ans, sans profession — Alexandre Castrique, 25 ans, employé de commerce, et Angèle Challier, 26 ans, sans profession.—Désiré Staelen, 27 ans, boucher, et Sophie Devisscher, 30 ans, fille de magasin. — Jean Delannoy, 24 ans, graisseur, et Adèle Deloffre, 23 ans, soigneuse. — Joseph Verhaege, 42 ans, cordonnier, et Charlotte Deburghgraeve, 28 ans, chamareuse. — Joseph Steylaerts, 47 ans, tisserand, et Antoinette Weytens, 31 ans, journalière — Jean Millord, 49 ans, rattacheur, et Marie Tack, 40 ans, lessiveuse. — Pierre Anderodias, 38 ans, fabricant de gants, et Léonie Liévin, 30 ans, sans profession.

État-civil de Tourcoing

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 27 janvier. — Jules Strinck, Issue Thaon. — Cécile Derecker, rue Nollet. — Charles Guilbert, rue Nationale.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 27 janvier. — Achille Diberghe, 2 mois et 20 jours, Pont de Neuville. — Louise Leclercq, 3 mois et 20 jours, Pont de Neuville. — Cécile Leclercq, 1 an et 4 mois, Clinquet. — Marie Dutriez, 1 an et 1 mois, rue Paris. — Marie Castel, 72 ans et 3 mois, épouse de Charles Honoré, rue du Calvaire. — Clémence Leman, 1 an et 5 mois, rue de Tournai. — Jean-Louis Verquin, 40 et 4 mois, Grand-Plaisir.

MARIAGES du 27 janvier. — Aloïs Dejaeghere, boulanger, 26 ans, et Marie Cauwe, sans profession, 22 ans.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille SIX-DESCAMPS, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Flore-Caralie DESCAMPS, décédée à Mouveaux, le 26 janvier 1880, dans sa 40e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE DE 1re CLASSE, qui auront lieu le Jeudi 29 courant, à 10 heures, en l'église de Mouveaux. — Les MATINES seront chantées le même jour, à 2 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, en face de la Mairie. — L'OBIT DU MOIS aura lieu le Lundi 1e Mars, à 10 heures en ladite église.

Les amis et connaissances de la famille PONSCELE-DUPUREUR, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Désiré-François-Jean-Baptiste PONSCÈLE décédé à Roubaix, le 27 janvier 1880, à l'âge de 7 ans et 3 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux CONVOI et SALUT D'ANGE, qui auront lieu le Jeudi 29 courant à 3 heures, en l'église Saint-Elisabeth. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Jean, 26.

Les amis et connaissances de la famille FARVACQUE-PECQUEUR, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Sophie-Victorine PECQUEUR, décédée à Roubaix, le 27 janvier 1880, à l'âge de 38 ans et 2 mois, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le Jeudi 29 dudit mois, à 8 heures 3/4 en l'église Saint-Martin. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Sébastopol, 34. — Les VIGILES seront chantées le Mercredi 28, à 4 heures du soir.

Les amis et connaissances de la famille ALLUIN-CRAMÉ, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Lucie-Aimée-Josephe CRAMÉ, décédée à Roubaix, le 27 janvier 1880, à l'âge de 76 ans, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu en l'église Saint-Martin, le Jeudi 29 courant, à 9 h. — Les VIGILES seront chantées le Mercredi 28, à 4 h. 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, Grande-Rue, coin Baas.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 29 janvier 1880, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Edgard-Augustin HONORÉ, décédé à Roubaix, le 23 décembre 1879, à l'âge de 15 ans et 6 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Caisse d'épargne de Roubaix

Bulletin de la séance du 25 janvier 1880.

Sommes versées par 193 déposants, dont 52 nouveaux	23,649 fr. 00
124 demandes en remboursement	25,863 fr. 17

Les opérations du mois de janvier sont suivies par MM. Edouard Watine et Ernest Réquillart, directeurs.

Belgique

ANVERS. — Les recherches des canotiers dans le but de découvrir les cadavres des six naufragés du steamer-remorqueur l'*Actif*, n'ont eu aucun résultat jusqu'à présent. Il n'y a que le canot qui ait été retrouvé, échoué sur un banc de sable, et ramené à la remorque à Anvers. Il était en parfait état.

FAITS DIVERS

— Au mois d'octobre dernier, un nommé Rivière, changeur, rue des Saints-Pères, 7, prenait la fuite en laissant un passif de près d'un million. Toutes les recherches pour le trouver étaient restées infructueuses. Il y a deux jours, le parquet de Paris recevait de Vienne (Autriche), une note de la police demandant des renseignements sur un nommé Rivière, qui avait été arrêté avec une femme, dans un hôtel de cette ville, où il cherchait à vendre des bijoux dont il ne pouvait faire connaître la provenance. Dans cette note se trouvaient des indications qui permettaient de reconnaître le changeur de la rue des Saints-Pères.

Le parquet de Paris, en envoyant les renseignements demandés, pria la police autrichienne de maintenir le prisonnier en état d'arrestation, en attendant le résultat de la demande d'extradition qui va être adressée au gouvernement austro-hongrois.

— Le *Paraguay*, entré avant-hier au Havre, a apporté 10,000 moutons, conservés par les procédés frigorifiques dont il est pourvu.

— Une curieuse aventure est arrivée ces jours derniers dans l'hôtel de France, à Béziers. Une soi-disant grande dame (Eugénie de La Roche), était descendue depuis trois jours à l'hôtel, où elle faisait de folles dépenses, ayant pris à son service un garçon de l'hôtel et une fille, Jeanne Larguet. Gênée sans doute par le terrible quart d'heure de Rabelais, la dame de La Roche s'est enfuie de l'hôtel en descendant par la croisée de sa chambre à l'aide de ses draps de lit, après avoir pillé ses appartements et emporté une bague en or et une somme de 20 francs à sa domestique. L'aventurière avait eu soin d'endormir la vigilance de Pierre Dumont, garçon d'hôtel, et de Jeanne Larguet, sa domestique, en leur offrant du vin chaud, dont lequel elle avait préalablement mis une dose de laudanum. Une enquête est ouverte et procès-verbal a été dressé par la police pour vol et tentative d'empoisonnement.

NOUVELLES DU MATIN

REUNION DE L'ASSOCIATION DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE

Paris, 27 janvier.

L'Association de l'Industrie Française s'est réunie hier, sous la présidence de M. Joly de Bammeville.

Elle a pris les résolutions suivantes : Considérant :

1° Combien peu exporte la France comparée avec les autres pays ;

2° Le traité de 1860 qui a laissé l'exportation dans un état stationnaire;

3° Que la France ne fait que s'alimenter elle-même.

4° Que la France a un intérêt à se réserver, davantage le marché intérieur.

5° Que la plupart de nations étrangères ont relevé leurs tarifs douaniers contre nous.

6° Que la consommation intérieure procurant seule du travail aux ouvriers la production manufacturière contribue pour une large part aux charges publiques.

Que l'insuffisance des tarifs douaniers a mis en perte, la plupart de nos centres industriels.

L'association de l'industrie française formée des délégués de plusieurs chambres de commerce et de comités industriels demande de nouveau, que le Parlement dans la réduction du tarif général des douanes, adopte les droits compensateurs lesquels en assurant au Trésor des ressources nouvelles ne seront que la représentation des charges supportées par la production française. Ils maintiendront l'activité du travail national, et donneront à nos produits, la possibilité de lutter contre les produits étrangers.

L'assemblée renouvelle le vœu qu'avant d'engager la liberté commerciale par des traités de commerce, les Chambres décident que le tarif sera soumis à une espérance suffisante pour se rendre compte des resultats.

LA PROPOSITION LOUIS BLANC

Paris, 27 janvier

La nomination de la Commission à propos de la proposition de M. Louis Blanc, a donné lieu à une intéressante discussion.

Les membres jusqu'à présent élus sont :

M. Denard (opposé) 17 voix, contre M. Saint-Martin, (favorable) 8 voix.

M. Casimir Périer (oppose) contre M. Lockroy, (favorable) 8 voix.

M. de Marcère (opposé) 12 voix, contre M Buisson (favorable) 8 voix.

M. Maunoury (opposé) 13 voix, contre M. Clemenceau, (favorable).

M. Maunoury a passé avec bénéfice d'âge.

M Proust 10 voix.

Dans le neuvième bureau M. Hémon, contraire à la proposition Louis Blanc, est élu contre M. Perin qui lui est favorable.

Dans le troisième bureau, M. Achard, favorable à la préposition, est élu.

Dans le quatrième, M. Chevandier, favorable, élu.

Dans le cinquième, M. Renault-Morlière, contraire, élu.

Dans le huitième, M. de Choiseul, contraire, élu par 14 voix contre 2 données à M. Spuller, fovorable.

Dans le onzième, M. Noirot, contraire, élu par 16 voix contre 8 données à M L. Blanc.

En résumé, huit membres sont contraires à la proposition Louis Blanc, et trois lui sont favorables.

Vienne, 27 janvier.

A l'occasion de la discussion du budget des affaires étrangères dans la délégation autrichienne M. Hubner examinant la situation exterieure dit que la France et l'Orient sont les points noirs. M. Haymerlé répond pouvoir ne pas craindre que la tournure des affaires étrangères soit une menace pour la paix, car la France a trop grand besoin de la paix pour que le peuple qui est souverain, pousse un cri belliqueux. La paix ou la guerre ne dépendent nullement de la forme du gouvernement français.

La France, dit-il, appréciera la haute portée de l'entente de l'Allemagne et de l'Autriche qui garantit les intérêts de tous les pays pacifiques.

Madrid, 27 janvier.

Les médecins chargés d'étudier l'état mental d'Otero se sont réunis au Palais de Justice pour rédiger leur rapport.

Le discours de M. Canovas a produit un bon effet sur la minorité.

Une commission de 18 membres décidera, ce soir, si la minorité doit revenir aux Cortès pour prendre part aux délibérations.

NOUVELLES DU SOIR

Hier soir, mardi, a eu lieu la première réception de M. Lepère, ministre de l'intérieur, dans les salons de l'hôtel de la place Beauvau.

Hier soir, mardi, a eu lieu, également au Palais-Royal, le grand banquet que les membres du Parlement qui ont fait récemment un voyage en Algerie ont voulu offrir à M Albert Grévy, au général Saussier, et aux députés et sénateurs algériens.

Trente-cinq convives étaient invités.

Aucun discours n'a été prononcé.

M. Thomson a seulement porté un toast à M. Albert Grévy, qui a remercié en quelques mots.

A dix heures et demie les invités sont montés en voiture et se sont rendus à la réception du ministre de l'intérieur.

Le conseil d'Etat a commencé hier l'examen d'un projet de décret sur l'état des officiers de la réserve et de l'armée territoriale, qui lui a été soumis par le ministre de la guerre. Ce projet est destiné à permettre à l'autorité militaire de donner aux anciens officiers retraités les principaux grades de notre armée de seconde ligne.

La commission d'amnistie doit composer son bureau comme suit :

M. Senard, président ;

M. Hémon, secrétaire ;

M. Casimir Périer, rapporteur ;

MM. les commissaires seraient d'avis de hâter le dépôt du rapport.

On lit dans la *Paix* :

« Plusieurs de nos confrères ont dit que 25 membres de la gauche s'étaient fait inscrire à l'Union républicaine et que quelques membres de ce dernier groupe avaient réclamé leur inscription à la gauche. Le fait n'est pas exact.

« Six membres seulement de la gauche se sont fait inscrire à l'Union ; ce sont MM. Laffite de Lajoannenque, Deluns-Montand, Giraud (des deux Sèvres), Goblet, Boissy-d'Anglas et Delaporte. Aucun membre de l'Union ne s'est fait inscrire jusqu'à ce jour à la gauche.

« Nous croyons savoir que M. Léon Renault, du centre gauche, a déclaré que s'il se faisait inscrire à un groupe, ce serait à celui de l'Union.

« Nous croyons savoir également que cinq des collègues de M. Léon Renault au centre gauche, ne sont pas éloignés de se faire inscrire, eux aussi, à l'Union. »

« Conformément à l'ordre qu'il avait reçu du ministre de la guerre, le directeur du contrôle a fait lever avant-hier, annonce la *République Française*, les scellés qui avaient été apposes sur la caisse et le bureau de l'agent comptable de l'administration centrale militaire. Le suicide de cet agent donnait tout lieu de supposer, comme nous l'avons dit, qu'il s'était rendu coupable de détournements importants. On ne sait encore exactement quel en est le chiffre, mais on a dès à present la certitude qu'ils s'élèvent à plus de cent mille francs et qu'ils remontent à trois ou quatre ans. Quant à la comptabilité, elle est dans le plus complet désordre et présente des complications que l'enquête dont elle est l'objet montrera sans doute bientôt sous leur vrai jour. »

Petite Bourse du 27 janvier

5 0/0 116.90, 95. — Italien 80.25. — Turc, 10.37. — Banque Ottom. 536.25, 536,87. 536.25. — Chem. Ottom. 39.75, 40, 39,50 — Egypte 6 0/0, 289.37 290.— Florin, 74 1/2 5/8. — Hongrois 86 15/16. 87. — Russe, 91 7/8 15/16. — Orientale, 61 1/16. — Extérieure nouveau, 36 15/16, 37.

Très ferme.

Dépêches Télégraphiques

L'Europe et la France

Vienne, 27 janvier.

La délégation autrichienne a adopté sans aucun changement le budget du ministère des affaires étrangères, du ministère des finances et de la cour suprême des comptes.

Tous les orateurs ont déclaré qu'ils approuvaient la politique extérieure suivie jusqu'à présent par le gouvernement autrichien.

M. Hübner a prononcé un discours qui a fait une vive sensation et dans lequel il a soumis la situation politique de toute l'Europe à un examen détaillé. Il a dit que l'état dans lequel se trouve la France et la situation mal équilibrée de l'Orient étaient deux points noirs.

M. le ministre des affaires étrangères, M. de Haymerlé, a répondu de la manière suivante à M. Hübner :

« Je dois cependant faire remarquer, en ce qui concerne la France, que nous ne pouvons pas partager la crainte que vous éprouvez de voir les affaires de ce pays prendre une tournure menaçante pour la paix ; car la France sent aussi vivement que les autres pays, que la paix lui est nécessaire, et le bien-être de la nation a pris un tel développement en France depuis la conclusion de la paix que je ne crois pas qu'un cri belliqueux parte du sein de cette nation.

» Je crois que la question de savoir si l'on aura la paix ou la guerre ne dépend nullement de la forme du gouvernement français. La France reconnaîtra aussi la haute portée de l'entente pacifique de l'Allemagne et de l'Autriche, parce qu'elle doit sentir, et en outre conclure des différentes déclarations tranquillisantes qui ont été faites à ce sujet, que cette entente ne la menace en aucune façon et que tous les pays qui voudront s'occuper pacifiquement de leurs propres affaires trouveront dans cette même entente une nouvelle garantie pour leurs intérêts.

» En ce qui concerne l'incertitude des affaires d'Orient, le traité de Berlin a fourni un terrain commun sur lequel on peut discuter sans mettre la paix en danger. Le traité de Berlin nous prouve aussi le moyen de continuer d'entretenir des relations on ne peut plus amicales avec la Russie.

» Nous ne cherchons pas à acquérir en Orient une influence prépondérante ; mais nous voulons y agir en commun avec les autres puissances, y jouir de la position à laquelle nous avons droit et y favoriser aussi le bien-être des petits Etats. »

Italie

Rome, 27 janvier.

Le Pape a reçu aujourd'hui Mgr Reynolds, évêque d'Adélaïde (Australie), qui lui a présenté quatre jeunes Australiens destinés à faire des cours de théologie à la Propagande de la Foi. Mgr Reynolds a aussi présenté au Pape une magnifique carte géographique de son diocèse, de 6 mètres de hauteur et de quatre de largeur, commandée exprès par le représentant du gouvernement anglais en Australie, pour être offerte au Pape avec plusieurs photographies de la ville d'Adélaïde.

Le prince Hassan, fils de l'ex-khédive est revenu de Constantinople à Naples. La Porte a refusé d'autoriser Ismaïl à aller résider en Turquie.

Espagne

Madrid, 27 janvier, soir.

Les minorités du Sénat et de la Chambre des députés, après un long débat en réunion plénière, ont décidé à l'unanimité qu'elles reprendraient leurs sièges au Cortès. A partir de demain elles assisteront aux séances de chambres.

Grèce

Athènes, 27 janvier, soir.

M. Coumondouros, président du conseil, a annoncé à la Chambre qu'après le vote d'hier, le ministère considérait comme un devoir de donner sa démission.

Le roi a chargé M. Tricoupi de former un nouveau ministère.

Espagne

Madrid, 27 janvier, soir.

Le rapport des médecins aliénistes; remis au tribunal constate qu'Otero est atteint d'idiotisme et qu'il ne peut en conséquence être rendu responsable de ses actes.

Le ministère public a reçu le dossier de l'affaire. Dans trois jours le défenseur d'Otero le recevra également

L'affaire sera inscrite au rôle du 8 février.

Madrid, 27 janvier, soir.

La *Chambre des députés* a approuvé le projet de loi autorisant la vente en Espagne des billets de la loterie Franco-Espagnole. Elle a décidé en outre que ces billets ne seraient soumis à aucun droit.

Le Sénat de son côté ratifiera prochainement la décision prise par la Chambre.

La minorité discute actuellement la question de savoir si elle reviendra siéger aux Cortès.

Irlande

Dublin, 27 janvier, soir.

La première réception du vice-roi a eu lieu aujourd'hui. Le Lord-maire et la municipalité y ont assisté.

Italie

Naples, 27 janvier, soir.

La police vient d'arrêter deux américains qui ont commis à Bruxelles un vol de 83 mille francs au préjudice d'un officier de la marine russe.

Le gouvernement belge avait promis pour cette arrestation une prime de 10,000 francs.

DERNIERE HEURE

LE MINISTRE DE LA GUERRE ET LE SERVICE DE TROIS ANS

Paris, 28 janvier.

La commission de la proposition Laisant sur le recrutement de l'armée a entendu aujourd'hui le général Farre, ministre de la guerre.

Le ministre s'est montré opposé à la proposition

Il déclare que trois ans de service sont insuffisants pour faire de bons soldats.

Selon lui, il faut un minimum de quatre ans.

BOURSE LINIERE. — Bon courant d'affaires en lins de pays avec mouvement à la hausse. En fils, prix très-fermes. Affaires restreintes en lins russes.

Peu d'affaires en toiles, en étoupes et en fils de jute.

Sur les marchés belges, bien approvisionnés, les lins sont de mauvaise qualité.

MARCHÉ AUX GRAINS du 28 janvier. (Bulletin commercial). — Marché assez approvisionné : 1,100 hectolitres environ vendus en baisse de 75 cent. à 1 franc.

Farines 44 frs en boulangerie ; affaires difficiles.

MARCHÉ AUX GRAINS du 28 janvier. Communiqué par l'Hôtel-de-Ville).— Baisse moyenne : 0 fr. 91 c.

Adresses Industrielles & Commerciales

Mécanicien

Eug. FORSTER, rue Pellart, 66, Roubaix.

Agence immobilière

Henri BRIET, ancien principal clerc de notaire, rue Colbert, près le boulevard de Paris. 1406

COUVREUR-RENARD, Grande-Place de Tourcoing. — Confections pour hommes et pour dames. 140

Charbons

Albert POUTRAIN, rue de Mouveaux

A. BOUTRY, 14 rue de l'Espérance.— Pavages et sables, graviers. — Réparation

Pharmacie

Ch. DESCHODT, Grande-Rue, 26 et 28 140

Confections

VERDEL-JOUREZ, Grande-Rue, 37 Roubaix. Satin et popeline, pure laine vendus aussi bon marché qu'en fabrique. — Chemises de noces.

Articles de blanc

Jean MASQUELIER, rue Pauvrée 14 Salon de coiffures. — Parfumerie

Henri DENIAU, architecte indusrielle. rue Blanchemaille, 73, Roubaix.

HOFFMANN-DUPONT, rue Saint-Georges.— Location de services de table. — Articles de fantaisie pour fêtes et cadeaux Bouteilles et bouchons.

Confections

Au Palais de Cristal. MONCHY-DUPIRE Grande-Rue, 16, Roubaix. — *Confection pour hommes.* 14

Ancienne maison BONNAVE-DELANNOY BONNAVE-PECQUEUR,

rue Nain, 3, (près de l'hôtel-Ferraille)

Seule maison ayant la grande spécialité des locations de lustres, girandolles et candelabres pour fêtes et soirées.

Articles de ménage. Cuivre pour batteries de cuisine, fer battu, émaillé, COUTELLERIE. Entreprise de travaux en zinc pour bâtiments. Pose de pompes. Ouvrages en plomb. Tambours pour métiers.

Resaurants

FERRAILLE, (Hôtel), rue Nain, 5, Roubaix.

GINIONS, rue Neuve.

COURS OFFICIELS DE LA BOURSE

27 Janvier — 6 heures soir

Huile colza en f.d.	9 50	Esprits	71 50 ..
id. en tonnes	81 50	Farines 8 m.	67 50 75
id. épurée	91	Supérieure	67 50 75
Huile de lin en f.d.	71	Suif	86 .. ..
id. en tonnes	73	Cafés Java	235
Sucre 7/9 disp.	68	Ceylan	210
id. 10/13 d.	71 75	Haïti	210
id. blanc 3 c.	71 75	Rio	190
Raffin. bonn. sorte	150 .	Cacaos Para	180
id. belle sorte	151 .	Guayaquil	160
Certific. de sortie	75 25	Haïti	160
Mélasse de fab.	16 15 50	Trinidé	110
id. raffinerie	17 50 .	Caraque	200 à 400

COURS COMMERCIAUX DE PARIS

du 27 Janvier, 6 heures soir.

Huile de colza		**Farines 8 marques**	
Disponible	79 50 .	Courant	67 25 ..
Courant	79 50 ..	Février	67 25 ..
Février	79 50 .	Mars-avril	67 50 25
Mars-Avril	79 75	4 de mars	67 25 ..
4 de mai	81 80 85	**Farines supérieures**	
Huile de lin		Courant	67 25 50
Disponible	71 .. .	Février	67 25 ..
Courant	71 .. .	Mars-avril	67 25 ..
Février	7 71 25	4 de mars	67 66 75
Mars-Avril	72	M. Darblay	70 . ..
4 de mai	72 . ..	**Blés**	
Spiritueux		Courant	32 25 .
Disponible	71 50 ..	Février	32 .
Courant	71 50	Mars-avril	32 31 90
Février	69 75 70	4 de mars	31 80 ..
Mars-Avril	69 75 70	**Seigles**	
4 de mai	68 50 75	Courant	23 .. ..
Stock	6 625 pipes	Février	23 .. ..
Circulation	25	Mars-avril	23 25 ..
Sucres		4 de mars	23 25 ..
N° 10/13 cour.	67 75 .	**Avoines**	
N° 7/9 d.	68 . ..	Courant	19 75 20
Blanc 3 disp.	71 50 .	Février	19 75 20
Courant	71 50	Mars-avril	20 25 .
Février	71 25 .	4 de mars	20 25 ..
Mars-Avril	71 . ..		
4 de mai	. ..		
Raffines	150 . à 151 ..		

PARIS, 28 Janvier. — *Dépêche de 2 heures.*

Huile de colza.		Février	71 75
Courant	79 50	Mars-Avril	71 50
Février	79 50	Raffinés	150 »» à 151 »»
Mars-Avril	79 75	**Farines 8 marque**	
4 de mai	81 75	Courant	68 »»
Huile de lin.		Février	68 »»
Courant	71 »»	Mars-avril	68 »»
Février	71 25	4 de mars	68 »»
Mars-Avril	72 »»	**Blés**	
4 de mai	72 »»	Courant	32 50
Spiritueux		Février	32 30
Courant	71 »»	Mars-avril	32 10
Février	70 »»	4 de mars	31 90
Mars-Avril	70 »»	**Seigles**	
4 de mai	68 75	Courant	23 »»
Sucres roux		Février	23 »»
10/13	61 75	Mars-avril	23 25
7/9	68 »»	4 de mars	23 »»
Sucres blancs		Marq. Darblay	70 »»
Courant	71 75	Temps froid.	

BOURSE DE LILLE

Valeurs	Cours préc.	Cours du 28 janvier
Crespin-l. Anzi.	45	... ...
Marly. . . .	125 ..	... ...
Annœullin . .	15 ..	... ...
Ch. Com. Calais.	990 ..	... ...

28 Janvier	Huiles l'hectolitre	Graines l'hectolitre	Tourtx l'hectolitre
Colza	71 50 71 25	20 50 23 ..	16 50 18 50
Colzaépurée	77 50 77 25	.. ..	.. .. ..
Œillette b. g.	.. ..	33 36 ..	23 .. ..
Lin g. pays.	68 50 ..	24 50 27 ..	31 .. ..
Lin g. étran.	64 50 ..	22 26 ..	28 .. 30 .
Caméline.	65 50 65 ..	.. .. ..	18 .. ..
Chanvre	.. .. ..	.. .. ..	15 50 . .

COURS de SUCRES et du 3/6 du 28 Janvier

SUCRES	Cours officiels	Cours comm.	Offers.	Demandé
Sucre indigène 88 degré	61 75	.. ..	.. ..	.. ..
» » 7 à 9	68 .	.. ..	.. ..	.. ..
» en pain, 6 k. n° 1	1 17	.. ..	.. ..	.. ..
Sucre n° 3	72 .	.. ..	.. ..	.. ..
» indigène n° 3...	..	.. ..	.. ..	.. ..
3/6 betterave, disponib.	72 50	.. ..	.. ..	.. ..
» » courant.	55	.. ..	.. ..	.. ..
» fin 1re qualité dispon.	71 50	.. ..	.. ..	.. ..
courant.	70	.. ..	.. ..	.. ..
Mélasse disponible..	65	.. ..	.. ..	.. ..
A livrer 4 premiers..	69	.. ..	.. ..	.. ..
» 4 janvier....	.	.. ..	.. ..	.. ..
» 4 d'été.....	70	.. ..	.. ..	.. ..
» 3 derniers...	62	.. ..	.. ..	.. ..
» 1 prochain...	62	.. ..	.. ..	.. ..

CHANGES ET MONNAIES

VALEURS SE NÉGOCIANT A TROIS MOIS

à trois mois

			Escompte
Amsterdam. . . .	207 1/4	207 1/2	4 0/0
Allemagne	122 1/2	122 3/4	4 0/0
Trieste	211 .[.	212 .[	4 0/0
Vienne	211 .[.	212 .[	4 0/0
Madrid	495 .[.	496 .[.	4 0/0